



Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) publie son rapport d'activité 2021 : une année placée sous le signe de la « durabilité ».

Pour le FGDR, opérateur de gestion de crise au service d'une finance responsable, la durabilité est inscrite dans son ADN. Elle dit son engagement pour favoriser la stabilité et la résilience du secteur bancaire et financier, comme pour assurer sa propre résilience.

Cette démarche, engagée depuis plusieurs années déjà, a été encore accentuée :

- Du côté du secteur financier, le FGDR a accru **le niveau d'exigence de ses contrôles sur les données transmises** par les établissements bancaires et introduit de nouveaux contrôles « in situ ».
- Pour son propre chef, le FGDR s'est attaché à **renforcer ses outils de contrôle des risques et la sécurité de ses propres systèmes**. Il a en particulier parachevé la digitalisation de divers processus internes de traitement en vue d'une possible indemnisation.
- En matière de gestion d'actifs, le FGDR a par ailleurs procédé **au classement de l'ensemble de ses fonds obligataires en « article 8 » du règlement européen « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR)**, et imposé en outre à ses **fonds actions le respect de critères ESG stricts**.

DES CONTRÔLES RENFORCÉS SUR LES DONNÉES D'INDEMNISATION

Le FGDR a accru le niveau d'exigence de ses contrôles traditionnels à l'égard des données transmises par les établissements bancaires, destinées à être utilisées en cas de crise pour procéder à une indemnisation rapide et sécurisée des clients.

Le FGDR s'est également doté d'un **nouveau mode de contrôle, dit « in situ »**, le conduisant à ouvrir avec les établissements, en amont de la délivrance des données, un dialogue approfondi sur les processus de collecte et de production de ces mêmes données. Ce nouveau mode de contrôle sera progressivement déployé à l'égard de l'ensemble des établissements bancaires concernés par une possible indemnisation.



UNE SÉCURISATION RENFORCÉE DES OUTILS ET PROCESSUS DE BOUT EN BOUT

Face au défi posé à tous les systèmes bancaires et financiers de développer une résistance et une résilience sans cesse croissantes, le FGDR a lui aussi pris part à cet effort en achevant **la digitalisation de différents processus de traitement de données utilisés** pour préparer des indemnités, dans le but de renforcer la sécurité de ces traitements comme celle de ces données, cela de bout en bout. Il a aussi cette année travaillé à **l'optimisation de sa gestion des risques et à la mesure périodique** de ceux-ci sur toute la chaîne des parties-prenantes depuis ses adhérents, ses prestataires et jusqu'aux fonds de garantie européens partenaires. La sécurité informatique se devait aussi d'accompagner le niveau de la cybermenace qui grandit et s'impose aux systèmes du FGDR comme à tout autre système d'information sans distinction.

UNE GESTION ISR DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La prise en compte de **critères d'investissement socialement responsable (ISR) par tous les gérants obligataires et actions du FGDR** est dorénavant pleinement effective. Le FGDR a décidé cette année d'inclure des restrictions d'investissement pour la gestion de son portefeuille d'actions en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) : sont exclues désormais les actions de sociétés ne respectant pas les principes définis dans le *Global Compact* de l'ONU, ainsi que celles dont plus de 5% de l'activité provient de l'utilisation du charbon, et celles produisant ou vendant des armes controversées. Les fonds obligataires, précédemment catégorisés comme relevant de l'article 6 du règlement SFDR (pas de prise en compte de facteurs ESG), ont tous été rehaussés au profit d'une inscription en article 8 de ce même règlement (promotion de la transparence de l'information ESG). Pour information, le FGDR a levé en 2021 **770,49 millions d'€ de contributions nettes auprès de ses 472 adhérents** aux mécanismes de garanties des dépôts, des titres et des cautions. Les ressources du FGDR, mobilisables à tout moment, s'élèvent désormais à **6,107 milliards d'€, tous mécanismes confondus**.

L'ensemble des efforts ainsi accomplis en 2021 contribue activement à notre promesse de protection des déposants et à leur indemnisation rapide, en moins de 7 jours ouvrables, en garantissant une continuité d'activité.

LE FGDR, MIEUX CONNU DU GRAND PUBLIC, CONTRIBUE DE MANIÈRE CROISSANTE À LA CONFIANCE ENVERS LE SECTEUR FINANCIER

Le 6ème baromètre annuel de notoriété et d'image Harris Interactive montre que la **confiance envers le système bancaire et financier continue de progresser** malgré un contexte de crise sanitaire ayant perduré en 2021.



Le score de confiance envers le secteur est nettement supérieur pour les personnes qui disent connaître précisément le FGDR :

- **67 % des Français disent « être confiants dans le système bancaire français »** (+ 3 points par rapport à 2020), et 82 % pour les Français connaissant précisément le FGDR ;
- **68 % disent savoir que « leur argent est en sécurité quand ils le confient à une banque »** (stable cette année), et 80 % pour les personnes connaissant précisément le FGDR.

Thierry Dissaux, Président du directoire du FGDR déclare : *« C'est une conception intégrée du développement durable que nous défendons, applicable à nos outils et modes de travail autant qu'à nos investissements. C'est ainsi que nous accompagnerons les établissements bancaires et financiers adhérents du FGDR et leurs clients dans la durée ».*

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a une mission de service public : protéger et indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, le FGDR gère 3 mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres et la garantie des cautions. **Au 31/12/2021, il couvre 472 établissements adhérents** et peut intervenir avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients.

Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur clé au service de la stabilité du système bancaire français.

CONTACT PRESSE :

Sylvie Godron-Derozières – FGDR

sderozieres@garantiedesdepots.fr

Mobile : + 33 (0)6 71 31 21 22

Site internet FGDR : www.garantiedesdepots.fr

Gauthier Bencheïkh – Cabinet CLAI

fgdr@clai2.com

Mobile : +33 (0)7 77 26 24 59